RAPPORT D'ACTIVITÉ

Centre Social Protestant
GENÈVE

2008

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Contacts

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
14, rue du Village-Suisse (Jonction) • CP 171 • 1211 Genève 8
T 022 807 07 00 • F 022 807 07 01 • info@csp-ge.ch • www.csp.ch

Permanences et Services

Permanence sociale: lundi et mercredi, accueil de 13h30 à 16h30 et de 14h00 à 16h30 par téléphone 022 807 07 00
Permanence juridique: par téléphone 022 807 07 07, lundi et jeudi de 9h00 à 11h30
Permanence pour réfugiés: mardi et jeudi de 14h00 à 17h00
Consultation conjugale: rendez-vous par téléphone 022 807 07 00

Renfiles et Boutiques

Brocante La Renfile • Ch. de la Renfile • 1214 Vernier • T 022 341 13 02
Brocante La Renfile • Ch. de la Cartouchière • 1228 Plan-les-Ouates • T 022 794 55 40
Boutique Pâquis • 1, rue du Môle • T 022 731 65 41
Boutique Eaux-Vives • 15, rue de la Mairie • T 022 736 45 81
Boutique Jonction • 34, boulevard Carl-Vogt • T 022 328 22 04
Boutique Plainpalais • 37, rue de Carouge • T 022 329 32 50

Service de ramassage gratuit à domicile • T 022 884 38 00

Vestiaire social • 34, rue de l'Avenir (Eaux-Vives) • T 022 700 09 31

Atelier Galiffe • 2 bis, ch. Galiffe (Saint-Jean) • T 022 344 86 53

CSP Romands

CSP Vaud • 28, rue Beau-Séjour • 1003 Lausanne • T 021 560 60 60

CSP Neuchâtel • 11, rue des Parcs • 2000 Neuchâtel • T 032 722 19 60
23, rue du Temple-Allemand • 2300 La Chaux-de-Fonds • T 032 967 99 70

CSP Berne-Jura • 59, rue Centrale • 2740 Moutier • T 032 493 32 21

Dons sur CCP 12-761-4

Rapport d'activité **2008**

SOMMAIRE

04 A propos du CSP
05 Le mot du président
06 Le mot du directeur
07 Rapport du trésorier
08 Remerciements
16 Les secteurs en bref
18 Secteur réfugiés
20 Secteur juridique
22 Secteur social
24 Consultation conjugale
26 Atelier Galiffe
28 Vestiaire social
30 Secteur minibus
32 Secteur Bel âge
34 Secteur ventes
36 Bénévolat
37 Administration
38 Communication
40 Bilan au 31 décembre 2008
43 Compte d'exploitation de l'exercice 2008
45 Notes explicatives
49 Rapport du réviseur des comptes

À PROPOS DU CSP

Ouvert à tous

Le Centre social protestant est un service privé d'aide sociale destiné à des personnes, des couples ou des familles en difficulté vivant chez nous, sans distinction d'origine ni de confession. Le CSP offre son appui en toute discrétion dans un climat d'écoute attentive et respectueuse.

Un soutien polyvalent

Nos équipes sont professionnelles et pluridisciplinaires. Elles comprennent des assistants sociaux, des conseillers juridiques, une conseillère conjugale, des conseillers spécialisés dans le domaine de l'asile, et des animateurs qui sont à disposition pour aider chacun à trouver une réponse satisfaisante à sa situation particulière.

De nombreuses prestations gratuites

La majorité des prestations du CSP sont gratuites. Pour assurer leur financement, le CSP recourt aux dons, aux subventions (Confédération, Etat, communes, Eglise, paroisses) et aux bénéfices de ses ventes (Brocantes et Boutiques).

Un service indépendant

Le CSP est issu de l'action sociale de l'Eglise protestante de Genève. Il est indépendant des services sociaux cantonaux et communaux. Le CSP prend régulièrement position sur les problèmes de notre société dans le souci d'une plus grande justice sociale.

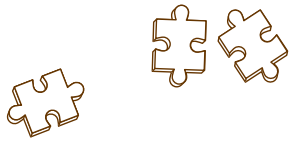

Comité

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pierre GABUS

L'année 2008 aura été une année de nombreux défis pour le CSP.

Monsieur Alain Bolle, qui a désormais repris les rênes de l'institution dans le courant de l'année dernière, grâce notamment à son dynamisme, a permis au CSP de s'atteler à de nombreuses tâches, souvent ambitieuses.

La construction de notre nouvelle Renfile, qui nous tenait à cœur depuis de nombreuses années, a démarré en août 2008. Son inauguration est d'ores et déjà prévue en juin 2009.

Sur ce nouveau site, nous accueillerons une nouvelle brocante, laquelle offrira des infrastructures modernes et plus vastes. Nous saisissons également l'occasion qui nous est donnée pour réaliser de nouveaux projets d'aide à l'insertion professionnelle.

Dans une période économique qui s'annonce délicate, le CSP met ainsi tout en œuvre afin d'offrir des réponses aux préoccupations sociales genevoises et d'être à l'écoute des besoins de sa population.

Je tiens à adresser ma reconnaissance et mes remerciements à toutes celles et ceux qui contribuent de peu ou beaucoup, de près ou de loin, au développement du CSP.

Direction

DU NOUVEAU ET DE L'INDÉPENDANCE

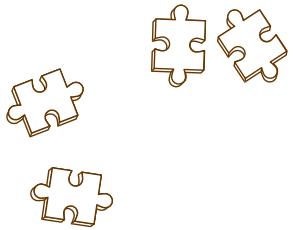

Alain BOLLE

Après dix ans de direction, Pierre-Alain Champod a souhaité être déchargé de sa fonction de directeur. Au moment d'écrire ces quelques lignes, j'ai pleinement pris conscience de la charge et de la responsabilité qui pèse sur les épaules du directeur et je remercie Pierre-Alain Champod pour son soutien lors de mes premières semaines d'activité.

En 2008, le CSP, comme beaucoup de structures associatives, a signé un contrat de prestations avec l'Etat de Genève. Plusieurs personnes se sont interrogées sur les avantages et inconvénients qui résident dans ce type de lien avec l'Etat. Aussi, nous avons choisi de retenir la thématique de l'indépendance pour ce rapport et d'en faire notre fil rouge.

Pour ma part, je n'imagine pas le CSP sans un lien qui définisse clairement le champ de nos relations avec l'Etat. Ainsi, l'Atelier Galiffe, le secteur social pour ses prestations dans le domaine du désendettement, et le secteur juridique pour l'aide et le conseil dans le domaine du droit de la famille sont tous trois subventionnés partiellement.

Au vu de ce qui précède, je ne crois pas que le montant de cette subvention, qui représente 10,5 % de notre budget, fasse courir le risque au CSP d'une perte d'indépendance. Je suis même certain que l'Etat et la collectivité comptent sur nous pour poursuivre la mission qui nous a été assignée il y a fort longtemps en menant des actions qui permettent plus de justice sociale.

Le CSP est une entreprise et une institution sociale qui regorge de projets. Elle peut compter sur des collaborateurs compétents, engagés et motivés qui mettent au service des autres leur créativité et leur capacité d'adaptation. Ce n'est qu'en allant de l'avant que le CSP pourra continuer à être reconnu comme un acteur important de la scène sociale genevoise. La construction de notre nouvelle Renfile à Meyrin et le développement de son secteur d'aide à l'insertion en sont un exemple.

Nous comptons donc sur votre soutien, c'est là le prix de notre indépendance.

Trésorerie

LE RAPPORT DU TRÉSORIER

Paul BARBEY

En 2008, le CSP a dû relever de nombreux défis financiers. Nous avons décidé de construire une nouvelle Renfile, dont le coût global a été budgété à 5,6 millions de francs. De plus, une partie des subventions que nous recevions traditionnellement a été réduite. Grâce à l'appui de nos nombreux donateurs, nous continuons toutefois à envisager l'avenir avec sérénité.

Notre compte d'exploitation 2008 se solde par un déficit de Fr. 28'542.–, que nous avons couvert par notre réserve générale.

Durant la période sous revue, le total des dons et des appels s'est élevé à Fr. 997'219.–, auxquels s'ajoutent d'importants dons de la Fondation Wilsdorf et de la Loterie Romande dédiés spécifiquement à la construction de la nouvelle Renfile de Meyrin. Les subventions, quant à elles, ont atteint Fr. 823'199.–. Nous adressons nos plus vifs remerciements à tous les particuliers, collectivités publiques, fondations et sociétés qui nous ont permis de soutenir les personnes les plus fragiles de notre société.

En 2008, nos recettes d'activités et d'exploitation ont augmenté de 8% par rapport à 2007. Elles s'élèvent à Fr. 3'188'974.–. Tous les secteurs d'activité du CSP y ont contribué. Soulignons l'effort particulier des Brocantes et Boutiques, qui ont terminé l'année par un chiffre d'affaires historique de Fr. 2'700'000.–.

Le total des dépenses d'exploitation du CSP, pour sa part, s'est élevé à Fr. 5'429'893.–. L'essentiel de nos charges est constitué par les frais de personnel, qui se montent à Fr. 4'175'511.–.

En 2009, nous aurons à faire face encore à d'importantes charges financières pour achever la construction de la nouvelle Renfile et faire fonctionner notre institution. C'est grâce à nos généreux donateurs et au produit de nos diverses activités que nous parviendrons à maintenir nos finances saines. D'ores et déjà, nous exprimons notre plus vive gratitude à toutes celles et ceux qui nous apporteront leur indispensable soutien.

Collaborateurs

MERCI AUX COLLABORATEURS

Administration Christine Beck (responsable/75%), Patricia Grimaître (réception/20%), Anne Michel-Terrettaz (administration/30%), Arlette Rendu-Mendler (réception/60%), Marc Tauss (comptabilité/70%), Séverin Tissot-Daguette (réception/20%), Katia Tschanz (comptabilité/60%), Véronique Secrétan (fichier/50%).

Bel âge Marilène Baggiolini Ghisoli (50%), Christelle Perrier (70%).

Bénévolat Sabine Baud (35%).

Communication Anne-Lise Thomas (70%).

Boutiques Juliette Dupraz (Pâquis/60%), Chantal Maillard (Plainpalais/60%), Rachel Campos (Eaux-Vives/60%), Rifete Ramosaj (Jonction/60%).

Consultation conjugale Sylvia Thodé Studer (50%).

Direction Pierre-Alain Champod (directeur/100% jusqu'au 31.08.08), Alain Bolle (directeur/100% dès le 01.09.08), Marianna Romano Hanne (assistante de direction/80%).

Atelier Galiffe Sylvie Mundler (55%), Corinne Pingeon (55%), Denis Schneuwly (55%).

Renfile Plan-les-Ouates Flavio Barros (100% jusqu'au 31.08.08, 60% dès le 01.09.08), Martin Bellmas (responsable/100%), Manuel Bello (80%), Ausenda Carrico (50%), Aïda Kachik (50%), Esther Pose (50%).

Renfile Vernier Cristina Alves (100%), Marie-Hélène Chollet (80%), Olivier Dunner (responsable/100%), Umberto Moscariello (100%), Bektas Nesanir (100%), Gérard Saby (100% dès le 06.10.08).

Ramassage Silvio Aurilia (100%), Flavio Barros (40% dès le 01.09.08), Nicodemo Ieraci (80%), Andréanne Spichiger (60% dès le 01.07.08), Christina Xisto (60% jusqu'au 30.06.08).

Vestiaire social Patricia Linares (responsable/25% CSP, 25% Caritas).

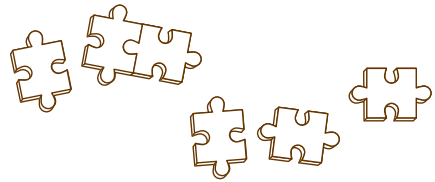

Secteur juridique Frédérique Bouthéon (70%), Ludmilla Châtelain (70%), Claudiane Corthay (70%), Gustave Desarnaulds (60%), Rémy Kammermann (60%).

Secteur réfugiés Yves Brutsch (100%), Marie-Claire Kunz (80%), François Mieville (80%), Lucine Miserez Bouleau (60%), Michael Pfeiffer (80%).

Secteur social Valérie Branca (50%), Adrien Busch (60%), Anabela Dos Santos (70%), Anne-Marie Hirt (80%), Olivier Lozeron (80%), Anne Michel-Terrettaz (40%), Frédérique Perler (70%).

Secteur minibus Valérie Branca (20%), Danielle Allène Meusy (remplaçante).

Secteur ventes Pascal Mundler (responsable/100%).

Apprenants Alexandra Hernandez (stagiaire matu-pro/100% dès 01.09.08), Edmond Kastrati (apprenti/100% jusqu'au 31.08.08), Jonathan Soto Rojas (apprenti/100% dès le 01.09.08).

Stagiaires en formation Natalia Astorga (Atelier Galiffe), Nelson Goncalves (secteur réfugiés), Lina Osorio (Atelier Galiffe), Alisa Telqiu (secteur juridique).

Nombre de postes au CSP au 31.12.2008

Administration	5,85
dont 1 apprenti et 1 stagiaire matu-pro	
Bel âge	1,2
Bénévolat	0,35
Secteur minibus	0,20
Consultation conjugale	0,5
Direction	1,8
Atelier Galiffe	1,65
Communication	0,7
Secteur insertion/réinsertion	0,8
Secteur juridique	3,3
Secteur réfugiés	4,0
Secteur social	4,5
Secteur ventes	16,15

Au 31.12.2008 : 58 collaboratrices et collaborateurs se partagent 41 postes.

Bénévoles

MERCI AUX BÉNÉVOLES

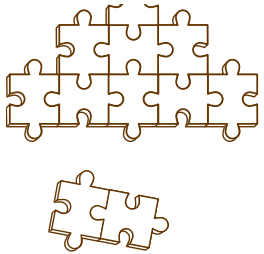

Vestiaire social Caritas-CSP Lucienne Aliprandi, Jeanne Auer, Gaby Bernardini, Gerda Bieg, Anne-Marie Bottelli, Catherine Carrozzini,Gisela David, Floriane Doudiet, Anne-Marie Dufresne, Maryse Durrer, Marie-José El-Aidi, Hind El Khalfi, Madeleine Genet, André Giacobino, Danièle Giubergia, Yannis Grosjean, Thérèse Guisolan, Henriette Haldemann, Ruth Heizelmann, André Hensler, Marie-Jeanne Herzog, Isabelle Jaques, Gabrielle Keller-Maître, Michelle Krauser, Christine Lederrey, Françoise Lottaz, Marie-Louise Lottaz, Françoise Margot, Danièle Marti, Arlette Martin, Christiane Martinelli, Geneviève Meier, Lucette Mestrallet, Lucette Mouron, Hélène Plat, Micheline Populo, Yvonne Rotach, Maya Shahi, Edith Stauber, Sabine Strobel, Sophie Taddei, Christine Teus, Patricia Thery, Vanessa Thiebaud, Nelly Zen Ruffinen, Christiane Zumwald.

Tricoteuses Isabelle De Kalbermatten, Monique Eichenberger, Marguerite Engelhorn, Claire-Lise Mentha, Jacqueline Mentha, Anne-Marie Penel, Marie Schweizer, Suzanne Stolz, Micheline Vagneux. Monique Vernier.

Brocante La Renfile de Vernier Catherine Boesch, Pierre-Alain Cadoni, Michel Castelli, William Chappuis, Monique Chevassus, Bernard Civitillo, Madeleine Deshusses, Eliane Favre, Hans Peter Gasser, Jeanette Giroud, Annelie Haebel, Pierre et Lydie Hennuyer, Fatma Kul, Sylvia Limni, Monika Meier, Ruth Muller-Intveen, Pascale Rogers,Patrick Rossin, Walter Rossin, Karine Santoux, Anne-Marie Schmutz, Roland Tauxe-Gay, Antoinette Tinembart, Christiane et Thierry Vandeventer, Evelyne Wacker, Dörte et Helmut Watzlawick, Jacqueline Zbinden.

Brocante La Renfile de Plan-les-Ouates Léonard De Pury, Jean-Pierre Dugerdil, Henriette Müller, Charles Müller, Kim Nguyen, Michèle Nicole, Marc Nicole, Claude Nydegger, Raphaël Pappalardo, Antonio Podda, Martin Susz, Jakob Wegmuller.

Boutique Pâquis Adeline Arzrouni, Anne Bourquin, Paritsa Dupraz, Trinidad Duque, Eliane Forno, Lydie Hennuyer, Véronique Junod, Sylvie Lagger, Georgette Leyvraz, Elisabeth Mac Donald, Mary Mac Gee, Renée Martin, Evelyne Schmilinsky, Marianne Teano, Iroko Wietlisbach, Angela Zanoni.

Boutique Jonction Aferdita Fazliu, Franca Gagliardi, Josiane Maffiolo, Denise Senn.

Boutique Plainpalais Rosa Arsenio, Ursula Bodmer, Elisabeth Brungger, Camille Cosandier, Arlette Curlaz, Marie De Silvestri, Natalie Demay, Ariane Denduyts, Natalia Dumont, Françoise Fontaine, Anne Hoang Van, Ghislaine Jungo, Parwin Mokhtarzada, Thérèse Pinero, Marcelle Ré, Claire-Lise Rouby, Muriel Scalamandré, Natalie Schregle, Monique Stoppa, Jeannette Strach-Richard, Marta Wesolowska, Doris Zoller-Sikman.

Boutique Eaux-Vives Laurence Barras, Irène Cavadia, Sonja Dellamula, Odette Destefani, Catherine Dumont, Odette Gerber, Andrée Gianina, Hélène Gredig, Jacqueline Guye, Denise Huber, Danyele Joset, Cécile Lauper, Claire-Lise Loup, Sandra Mottier, Maria Scalea, Françoise Schmid, Sula Minever, Corinne Wehrli, Jeannine Wullschleger.

Secteur réfugiés Danielle Allène Meusy, Heinz Buschbeck, Sylvie Gay, Sophie Lafranchi, Richard Parisi.

Secteur Bel âge Brigitte Baudraz, Odette Gerber, Suzanne Huguet, Théo Krahenbuhl, Bernard Louis, Henri Marchand, Roger et Mireille Mercli-Carroux, Janine Morier, Gilbert Perrochon, Nicolle Schneider, Micky Sulliger, Paul Tischhauser.

Chauffeurs bénévoles du minibus Jean-Michel Fleschmann, Michel Fonjallaz, Jean-Daniel Gallay, Marc Liggenstorfer, Claude Mariot, Sebastian Roldan Perez, Silvio Schmidt, Claude Tronchet, Rodolphe Wetzel.

Bénévoles autres activités Josette Exchaquet, Michel Fonjallaz, Maurice Gardiol, Jean-Daniel Gallay, Willy Muller, Anne-Marie Penel, Nicolle Schneider, Maria Covolo, Yvette Lamy.

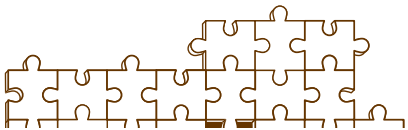

Donateurs

MERCI AUX DONATEURS

Nous remercions les fonds et fondations grâce auxquels nous avons pu aider financièrement nos consultants. Parmi eux, citons les fonds A.B., Des Gouttes, Loubaresse, B.+C.W., ainsi que les fondations Barbour-Bagatelle, André & Cyprien, Gourgas et Schenkel.

Merci à tous les donateurs dont le soutien – petit ou grand – nous permet de poursuivre notre action.

Merci aux pouvoirs publics et institutions publiques/privées qui nous ont versé des subventions.

Merci à la Fondation Hans Wilsdorf pour sa promesse de don de Fr. 1'500'000.– destinée à la construction de notre nouvelle brocante.

Merci aux personnes qui ont pensé au CSP dans leur testament: en 2008, les montants des legs se sont élevés à Fr. 60'759.–.

Merci à la Loterie Romande pour ses Fr. 1'500'000.– de don destiné à la construction de notre nouvelle brocante.

Merci aux entreprises ayant apporté un soutien financier au CSP en 2008, notamment Assurance Nationale Suisse, Banque cantonale de Genève, Bory & Cie, Brolliet SA, Capital International, Cargill International, Cometel, DSR, Ecobatir SA, Ehrismann SA, Fédération des entreprises romandes, Fondation Pierre Demaurex, Givaudan Suisse SA, Hôtel Bernina, Jaeger & Bosshard, Jérôme SA, JI Services SA, Lachenal, Maison de la Réformation SA, Micheloud Michel, Pictet & Cie, Régie du Centre, Régie Tournier, Sapeurs-Pompiers d'Hermance, Vedia SA, Wicht & Christen notaires.

Merci aux donateurs du fonds Budget des Autres (Fr. 33'039.– recueillis en 2008). Ce fonds nous a permis de dépanner tout au long de l'année des personnes et des familles en situation financière précaire.

Merci aux paroisses ayant apporté un soutien financier au CSP en 2008 Aïre, Champel-Malagnou, Groupe de dames de la paroisse de Châtelaine, Couture de la paroisse de Pregny-Chambésy, Diaconie St-Gervais-Pâquis, Saconnex, Servette-Vieusseux, St-Pierre-Fusterie, Mandement-Satigny, Troinex-Veyrier.

Merci également à la Church of Scotland, l'Eglise évangélique luthérienne, l'Eglise hollandaise, l'Eglise réformée française, la Paroisse protestante suisse-allemande.

Merci aux communes ayant apporté un soutien financier au CSP en 2008 Aire-la-Ville, Avully, Carouge, Cartigny, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Confignon, Dardagny, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Puplinge, Russin, Satigny, Veyrier.

Merci à nos partenaires, notamment l'Antenne romande des services d'assainissement de dettes (ARSAD), le Bureau central d'aide sociale, Caritas, Dettes Conseils Suisse (DCS), l'Unité mobile de soins communautaires, l'Arcade des sages-femmes, l'Hospice général, les services sociaux communaux, le Collectif de défense, le Greffe du Tribunal de première instance, l'Office cantonal de la population, les membres de la Coordination asile Genève, les Centres santé migrants, la Coordination contre l'exclusion et la xénophobie, COPERA, les membres de la Fédération romande et tessinoise des services de conseil conjugal (FRTSCC), l'Observatoire du droit d'asile et des étrangers, l'Office protestant de consultations conjugales et familiales ainsi qu'à tous les autres partenaires.

Merci à la CAP et à l'Association Nicolas-Bogueret (par l'intermédiaire de la régie Naef), des partenaires toujours sensibles à la situation délicate de nos consultants. Grâce à eux, certains de nos usagers ont obtenu un logement leur permettant de vivre dignement.

En 2008, le CSP a bénéficié de subventions:
- de l'OFAS/Office fédéral des assurances sociales (Fr. 110'851.– de subvention AI pour l'Atelier Galiffe concernant l'exercice 2007),
- du Canton de Genève (Fr. 570'851.–)

Le CSP s'est vu attribuer:
- Fr. 70'000.– par l'Eglise protestante de Genève
- Fr. 65'000.– par la Fondation Richard
- Fr. 12'000.– par la Fondation Pelligot
- Fr. 3'500.– par la FARGO (fonds Caterpillar)

Comité

MERCI AU COMITÉ

Membres

David Amsler (dès le 15.04.08)
Paul Barbey, trésorier*
Aline Brückner-Bouvier
Olivier Dumur (jusqu'au 15.04.08)
Marianne Extermann (dès le 15.04.08)
Didier Fischer
Pierre Gabus, président*
Henri Maudet
Gabrielle Pilet Decorvet, vice-présidente*
Elisabeth Ray Tang

Membres délégués

Magui Aguet, déléguée de l'Eglise protestante de Genève (jusqu'au 30.06.08)
Gérard Capitaine, délégué de l'Eglise protestante de Genève (dès le 01.07.08)
Anne-Marie Hirt, déléguée du personnel
Michael Pfeiffer, délégué du personnel
Marc Tauss, délégué du personnel
Marc Sneiders, délégué du Centre protestant de vacances

Membres avec voix consultative

Christine Beck, responsable administrative
Pierre-Alain Champod, directeur* (jusqu'au 31.08.08)
Alain Bolle, directeur* (dès le 01.09.08)
Anne Michel-Terrettaz, secrétaire
Anne-Lise Thomas, responsable de communication

* membres du Bureau

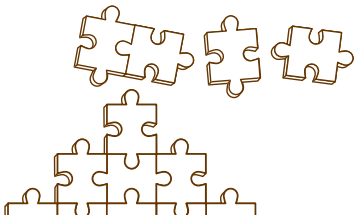

LES SECTEURS DU CSP

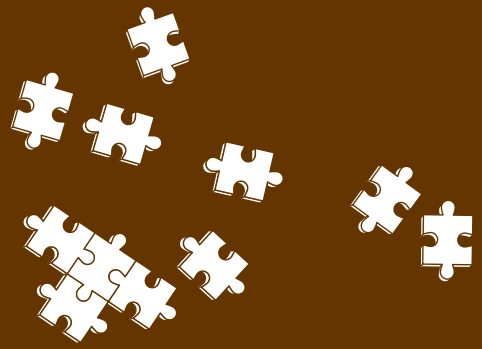

Statistiques

LES SECTEURS EN BREF

Secteur social

48,4% familles
(dont 51% familles monoparentales)
42,5% personnes seules
9,1% couples sans enfants

Types de problèmes :

50,7% problèmes financiers et dettes
49,3% démarches administratives, assurances sociales, logement et divers problèmes

Causes dettes :

32,6% difficultés de gestion et influence société de consommation
21,5% changements d'ordre familial
13,8% diminution des revenus
32,1% autres

Secteur réfugiés

Origine

27,5% Europe
22,5% Asie
47,5% Afrique
2,5% Maghreb et Amérique du Sud

517 dossiers en cours
111 permis obtenus dont :

25 admissions provisoires
7 statuts de réfugiés
3 permis B par mariage
31 permis B
42 passages du permis F en permis B

Consultation conjugale

380 entretiens menés

31% couples monoculturels
69% couples biculturels

Les couples consultent principalement au cours des 5 à 10 premières années de vie commune.

Vente

3050 ramassages de meubles et objets

Personnel dans les Brocantes et Boutiques :

32 postes à plein temps provenant de l'Office cantonal de l'Emploi (chômeurs)

27 bénéficiaires du Revenu minimum cantonal d'insertion sociale (RMCAS)

2 personnes sous Contrat d'aide sociale individualisé (CASI)

87 bénévoles

19 salarié(e)s

Part du chiffre d'affaires :

28% vêtements

26% meubles

17% vaisselle

9% livres

20% divers (chaussures, bijoux, jouets, tableaux, etc.)

Secteur juridique

Procédures :

1/3 droit des étrangers

2/3 droit du travail, assurances sociales et de la famille (10% divorce)

Atelier Galiffe

154 personnes fréquentent l'Atelier Galiffe

20,8 personnes en moyenne par après-midi

Bel âge

580 membres

51 participants en moyenne par sortie

Minibus

1152 personnes transportées à l'Hôpital des Trois-Chêne et ailleurs

Vestiaire social

3809 personnes habillées (+ 22% par rapport à 2007) de

90 nationalités différentes

Secteur **réfugiés**

OBSERVER, ANALYSER ET AGIR

Yves BRUTSCH

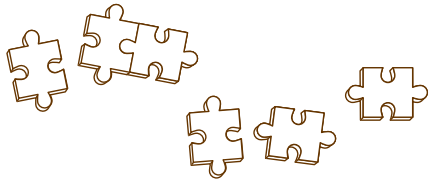

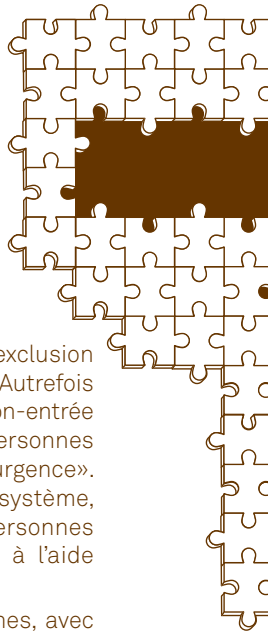

Dans un domaine aussi controversé que celui de l'asile, où le débat politique a introduit tant de distorsions en grossissant démesurément les abus, agir dans le cadre d'un organisme indépendant est essentiel. C'est la réalité du terrain lue à travers le prisme d'une éthique exigeante, qui détermine notre façon d'agir. Et cette indépendance face aux pouvoirs existe aussi à l'égard de nos usagers eux-mêmes. Il y a des dossiers où notre évaluation conduit à penser qu'une démarche est perdue d'avance. Pouvoir le dire est aussi le reflet de notre indépendance.

A travers ses deux demi-journées de permanence, ses nombreux entretiens individuels, et aussi par les antennes de son réseau de partenaires, le secteur réfugiés se trouve confronté à de multiples sollicitations de demandeurs d'asile qui ne comprennent souvent pas ce qui leur arrive et qui sont incapables d'agir par eux-mêmes. 1500 entretiens, sans parler des 2000 appels téléphoniques, rythment l'année. Evaluer la situation, informer les intéressés et intervenir auprès des autorités là où une décision est contestable représente le quotidien de l'équipe. Les nombreuses informations qui remontent de tous ces cas particuliers, nous donnent une position privilégiée pour analyser la pratique et intervenir auprès des autorités.

L'année 2008 a été celle de la généralisation de l'exclusion de l'aide sociale à tous les déboutés du droit d'asile. Autrefois limitée aux personnes frappées par une décision de non-entrée en matière, cette mesure a réduit des centaines de personnes à vivre avec un minimum de survie appelé «aide d'urgence». La pratique a très vite montré les limites de ce système, notamment pour celles que l'on appelle les «personnes vulnérables», et que Genève a choisi de mettre à l'aide d'urgence alors que la loi fédérale n'y oblige pas.

Comment vit-on, dans une famille de cinq personnes, avec six francs par jour et par personne? Comment peut-on soigner ses troubles psychiques quand on est constamment mis sous pression par les autorités? Le secteur réfugiés est, par exemple, intervenu fortement pour obtenir des compléments en faveur d'une mère de quatre enfants, avec deux jumeaux nouveaux-nés, dont l'aide d'urgence ne permettait pas d'assurer les besoins de base. Il a initié des procédures juridiques, renseigné des journalistes et des parlementaires, agit en concertation avec ses partenaires de la «Coordination asile.ge». L'indépendance n'a de sens que si l'on en fait quelque chose.

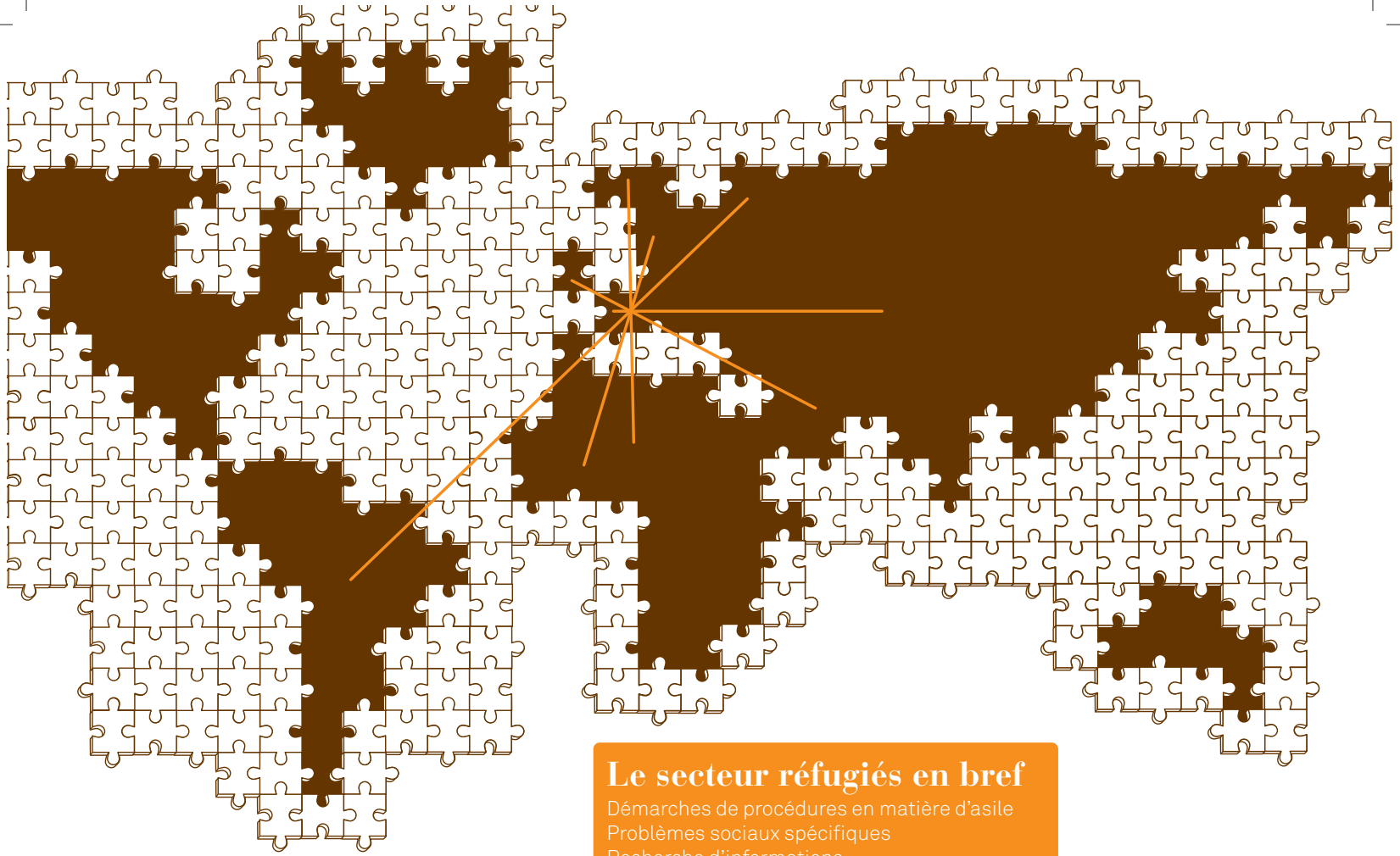

Le secteur réfugiés en bref

Démarches de procédures en matière d'asile
Problèmes sociaux spécifiques
Recherche d'informations
Prises de position
Participation à des projets collectifs

Secteur **juridique**

L'INDÉPENDANCE, LE MAÎTRE MOT DE NOTRE ACTIVITÉ

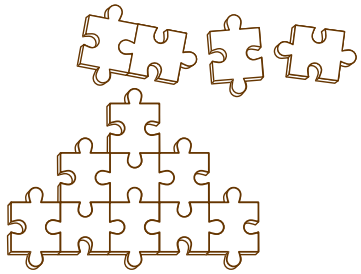

Gustave DESARNAULDS

Notre service intervient dans nombre de procédures (notamment administratives) afin de permettre à nos consultants d'exprimer leur voix, leurs arguments et de faire valoir leurs droits. En matière de droit des étrangers, par exemple, nous accompagnons nos mandants dans les dédales des différents stades de la procédure, en fonction de notre appréciation des chances de succès de la démarche. Ainsi, ce n'est pas la situation financière de nos clients (les éventuels honoraires que nous pourrions percevoir) qui est le moteur de notre intervention mais bien plutôt la considération du respect du droit. Le fait d'être indépendants nous permet aussi de prendre le temps nécessaire pour un dossier sans impératifs économiques.

Dans certaines circonstances, nous défendons des causes de principe jusqu'aux plus hautes instances. Nous nous élevons actuellement avec vigueur (articles dans la presse, recours pendants au Tribunal administratif fédéral et même à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg) contre la pratique des autorités de police des étrangers en matière de regroupement familial et de renvoi des enfants suisses avec leur mère étrangère au mépris notamment de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989, que la Suisse a pourtant ratifiée en 1995.

La diversité des sources de financement du CSP permet une large liberté d'action. Nous n'hésitons pas à interpeller des services étatiques lorsque nous constatons des dysfonctionnements, ni à recourir contre des décisions arbitraires ou simplement mal fondées. L'activité d'un service comme le nôtre, qui met le doigt sur des problèmes en vue de l'amélioration de la prise en compte des intérêts des justiciables, est une bonne illustration de la société démocratique dans laquelle nous vivons. Depuis peu, certaines activités du CSP, comme nos interventions dans le domaine du droit de la famille, sont en partie subventionnées par le biais d'un contrat de prestations signé avec l'Etat de Genève.

La garantie d'autonomie est maintenue quant à notre approche sociale spécifique.

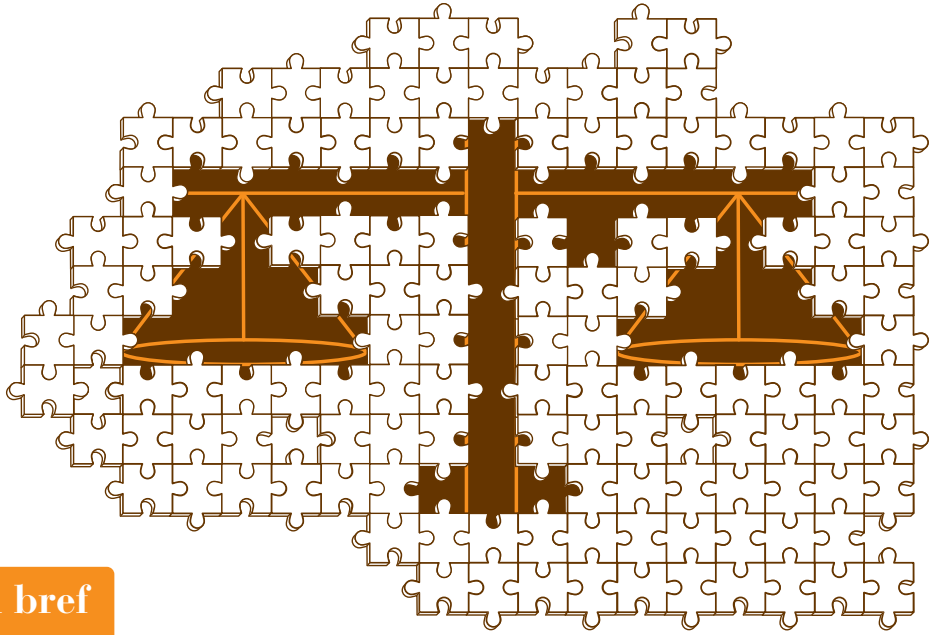

Le secteur juridique en bref

Droit des étrangers
Droit administratif
Droit de la famille et des successions
Contrats
Assurances sociales et privées

Secteur **social**

AGIR EN TOUTE INDÉPENDANCE, UNE PRÉCIEUSE LIBERTÉ

L'équipe du secteur social

Dans notre quotidien de travailleurs sociaux, œuvrer au sein d'une institution sociale privée qui affiche son indépendance est loin d'être anodin. En cela, la conception même de notre travail dans une institution engagée représente chaque jour un nouveau défi, qui nous oblige sans cesse à adapter et renouveler notre action en fonction de l'évolution des problématiques sociales.

Notre liberté d'action est essentielle pour combattre l'injustice sociale. Elle nous permet d'appréhender les situations qui nous sont soumises sous l'angle de la défense des droits et des intérêts des usagers. De par une organisation administrative normative et touffue qui nous étrangle, et qui place les personnes dans des cases où parfois il est impossible d'en sortir, on constate que la recherche d'efficience économique se fait au détriment d'une approche déontologique et humaine des situations sociales.

Aujourd'hui, face à un arsenal législatif et administratif de plus en plus complexe, nous devons faire preuve d'inventivité pour redéfinir nos interventions en perpétuelle recherche de sens, pour créer des solutions ciblées aux problématiques qui nous sont soumises. Cela nous oblige à nous positionner au quotidien, à témoigner et à dénoncer des pratiques administratives et des dysfonctionnements lorsqu'ils vont à l'encontre de l'intérêt général de nos usagers.

La situation de Mme I. est, à ce propos, éloquente: élevant seule ses cinq enfants, elle travaille chaque après-midi jusqu'à 20h30, ainsi qu'un week-end par mois. Jusqu'ici, la mère de Mme I. s'occupait des enfants pendant les heures de travail de sa fille, mais aujourd'hui elle ne peut plus assurer cet appui pour des raisons de santé.

Une solution doit rapidement être trouvée par Madame I. pour ne pas mettre son emploi en péril. Une personne serait prête à venir garder ses enfants à son domicile, mais avec un budget très limité et précaire, Madame I. ne peut la rémunérer correctement. Elle s'adresse logiquement au Centre d'action sociale et de santé de son quartier afin d'obtenir un soutien financier. On lui demande alors de trouver une personne agréée par l'Office de la jeunesse. Dans ce cas particulier, il n'existe pas de procédure visant à agréer les personnes effectuant des gardes à domicile. Ce refus va vraisemblablement conduire Madame I. à perdre son emploi, avec pour effet une désinsertion professionnelle et une intervention financière beaucoup plus importante de l'assistance publique.

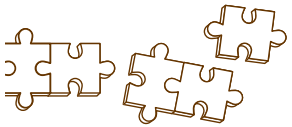

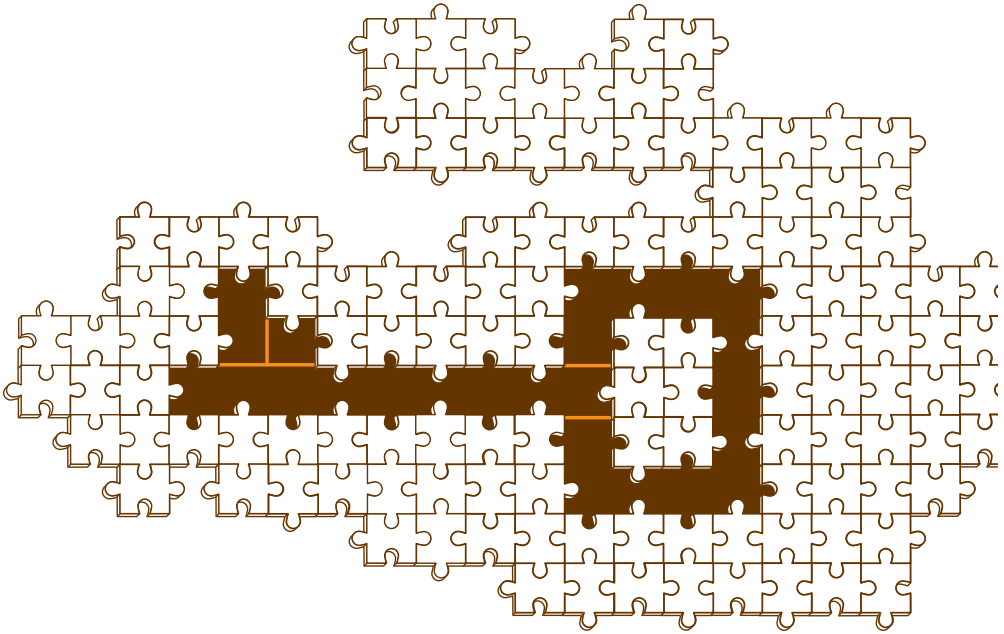

Afin d'éviter une conséquence aussi absurde et désastreuse, le CSP est intervenu directement auprès de la direction de l'action sociale de l'Hospice Général, laquelle a finalement accepté d'accorder ce soutien financier. Soulagée, Mme I. pourra reprendre son travail, en sachant que ses cinq enfants ne seront pas livrés à eux-mêmes.

Sans cette indépendance, le CSP n'aurait pu s'opposer à ce refus et mettre en évidence un dysfonctionnement dans l'application des directives en matière d'assistance.

Le secteur social en bref

Appui lors de démarches administratives
Interventions auprès des services officiels et privés
Conseil sur la gestion de budget
Conseil sur l'assainissement de dettes
Soutien psychosocial

LA CONSULTATION CONJUGALE DANS UN MILIEU SOCIAL

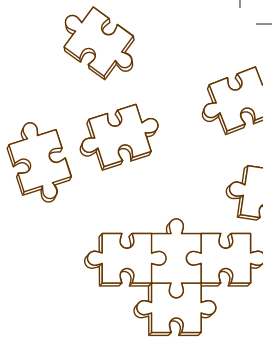

Sylvia THODÉ STUDER

La spécificité de la consultation conjugale du CSP tient au fait qu'elle offre un travail thérapeutique dans un lieu social. Cela signifie que nous utilisons des outils et des compétences de l'ordre de la thérapie et du conseil conjugal (notamment les approches systémique et interculturelle) mais que ceux-ci s'exercent dans un milieu qui poursuit des objectifs sociaux. Nous les résumerions ainsi: s'adresser d'abord aux plus démunis, accueillir des personnes d'origine et de statut différents, traiter des situations jugées atypiques, rester généraliste tout en proposant des approches spécifiques, donner une dimension collective à des problématiques individuelles, recevoir les consultants dans des délais raisonnables, appliquer la gratuité des prestations pour les personnes qui en ont besoin.

En cela, la consultation conjugale du CSP se distingue d'autres institutions davantage identifiées comme lieux de thérapie, voire plus médicalisées, vers lesquelles certains de nos consultants ne se dirigeraient pas naturellement.

Offrir un service de consultation conjugale au CSP, c'est faire bénéficier nos consultants de compétences et de prestations d'autres professionnels, notamment des assistants sociaux et des juristes. L'apport interdisciplinaire se révélant indispensable à la compréhension de situations où les composantes familiales interfèrent avec d'autres facteurs: précarité, statut, santé, addictions.

Enfin, le fait de ne posséder aucun mandat officiel implique que nos consultants fassent appel à nos services en toute liberté et qu'ils nous quittent de leur plein gré, sur la base d'un contrat oral qui peut être dénoncé ou reconduit selon entente.

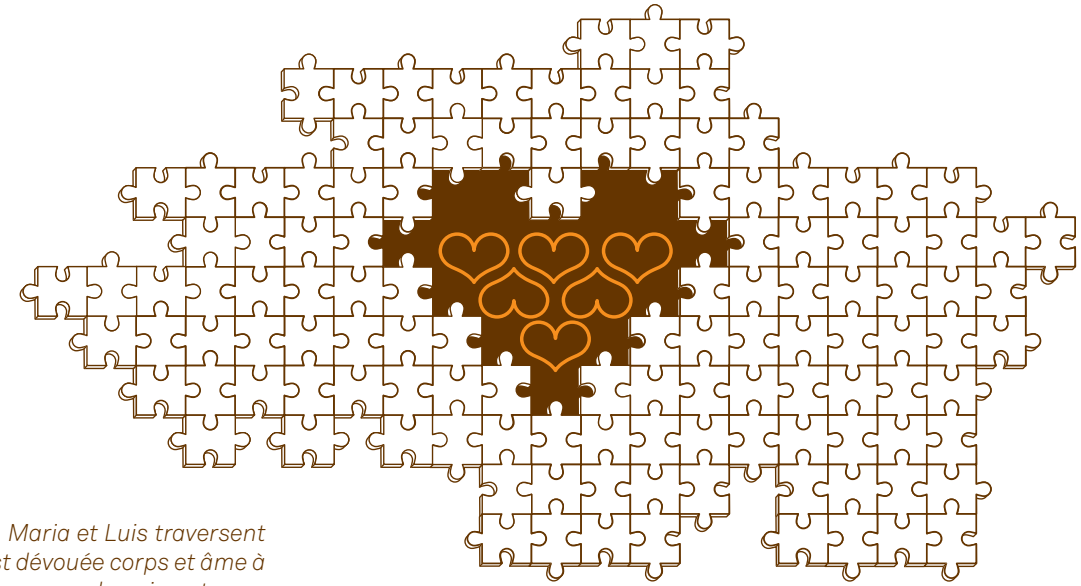

«Après quinze ans de vie commune, Maria et Luis traversent une grave crise de couple. Maria s'est dévouée corps et âme à ses quatre enfants en ignorant ses propres besoins et ceux de son mari. Lorsqu'elle apprend que celui-ci a eu une relation extraconjugale, elle s'effondre et traverse un grave épisode dépressif. Le travail de couple qu'ils entreprennent auprès du CSP, ainsi que la thérapie individuelle de Maria mise en place auprès d' un centre médicalisé, leur permet de prendre conscience du déséquilibre de leur vie, qui a conduit Maria à tout miser sur ses enfants et Luis à s'effacer jusqu'à se sentir inutile et rejeté par sa famille. Le couple prend alors un nouveau départ en modifiant radicalement son fonctionnement: désormais les époux s'octroient beaucoup de temps à deux et Luis s'implique énormément dans la vie de famille, permettant ainsi à Maria de lâcher prise. Un changement spectaculaire qui doit beaucoup à la faculté de remise en question des deux conjoints!»

La consultation conjugale en bref

C'est un soutien d'ordre psychologique aux couples qui rencontrent des difficultés dans leur relation
Par le dialogue et la réflexion commune, l'objectif est d'aider les couples à trouver leur propre solution à leurs problèmes

Atelier **Galiffe**

L'INDÉPENDANCE DANS L'ENGAGEMENT

Sylvie MUNDLER - Corinne PINGEON - Denis SCHNEUWLY

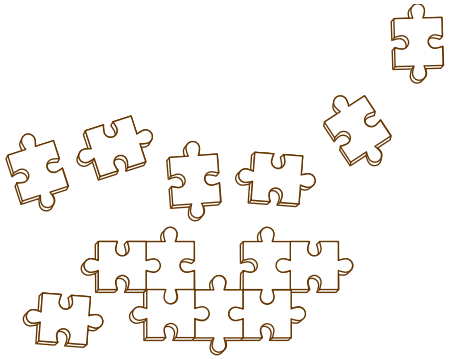

A l'image du CSP, l'Atelier Galiffe pourrait définir ainsi sa politique: l'indépendance dans l'engagement. En effet l'indépendance dont on parle ici exige d'abord d'être à l'écoute, une écoute engagée aussi bien auprès des personnes qui fréquentent l'Atelier, que des professionnels de la santé ou du social qui font appel à nous ou, plus largement,du réseau qui nous entoure. Une écoute qui suscite attitudes et actes. L'indépendance permet un recul, une distance pour interroger notre actualité. Les personnes que nous rencontrons souffrent de diverses fragilités psychiques qui sont parfois l'expression d'impasses de choix de société.

Parlons du conformisme par exemple. L'injonction permanente d'être soi, de se réaliser, s'accompagne d'une standardisation sans appel des individus. Pour résister à ce genre de pression seul le discernement s'avère efficace. Il est encouragé par la liberté que donne l'indépendance. L'on pourra alors juger et parler: rappeler que l'humanité passe surtout par les autres, bien avant les prestations sociales. Cette indépendance permet aussi d'intégrer à notre travail une réflexion plus politique.

A l'heure de la mise en œuvre de la Commission cantonale d'indication* ou du regroupement d'institutions dans le champs du handicap, décidés par les pouvoirs publics, on peut s'interroger sur le risque d'une standardisation de l'offre au détriment de la complexité des besoins spécifiques de chaque individu.

L'indépendance est aussi un paramètre incontournable dans l'aventure de la rencontre individuelle qui caractérise notre travail à l'Atelier. Grâce à elle nous accueillons des personnes que nous pouvons rendre à elles-mêmes avec attention avant d'avoir à les réduire à un statut. L'absence ou l'attente d'une rente AI, un passage à l'âge AVS, le manque d'une autorisation de séjour n'empêcheront personne d'entrer à l'Atelier, d'y être accueilli et d'y rester. Cette indépendance de pensée et d'esprit sauve la personne de l'indifférence générale... quitte à ne pas être tout à fait dans l'air du temps!

* commission chargée de la coordination des entrées en institutions

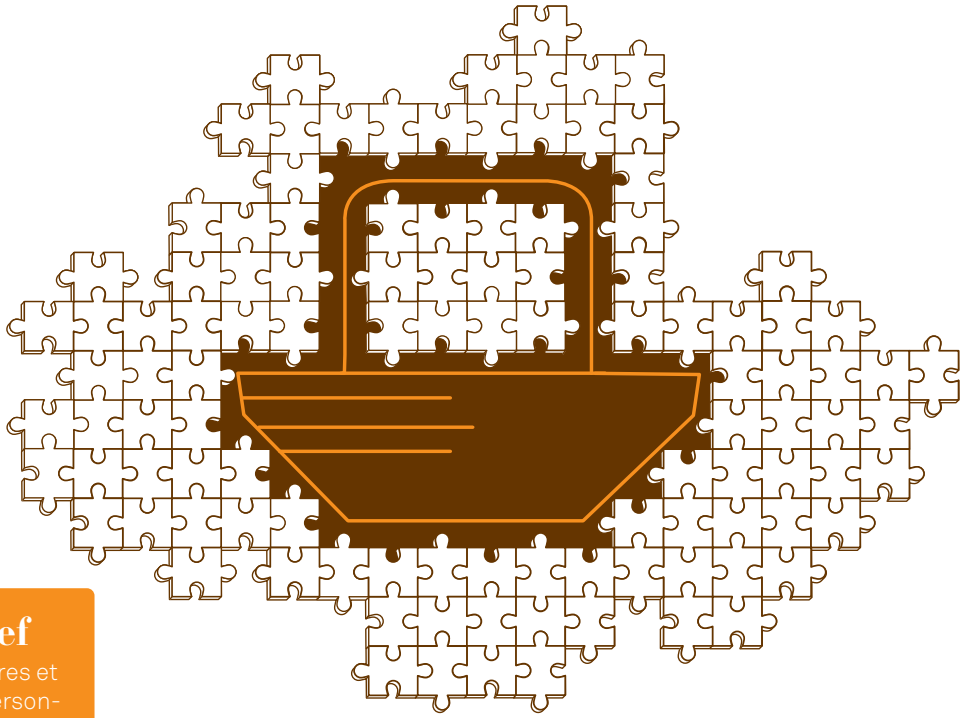

L'Atelier Galiffe en bref

L'Atelier Galiffe est un lieu de rencontres et d'activités destiné en priorité à des personnes peu ou pas socialisées atteintes dans leur santé psychique. La seule condition d'accès à l'Atelier réside dans la capacité de la personne à fonctionner dans un espace collectif

Vestiaire **social**

L'INDÉPENDANCE AU SERVICE DE LA LIBERTÉ

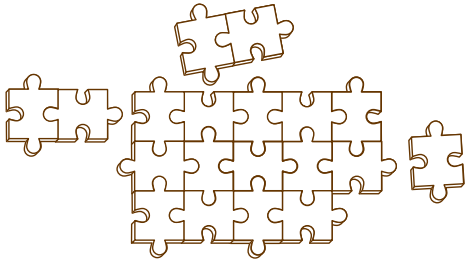

Patricia LINARES

Le Vestiaire social commun CSP-Caritas permet à tout individu dans le besoin, muni d'un bon délivré par un service social, de se vêtir gratuitement de façon décente. Chaque jour, une équipe de bénévoles sensibilisée par les injustices sociales et désireuse d'aider son prochain, œuvre de son mieux pour reconstituer une garde-robe aux bénéficiaires poussant la porte du Vestiaire. A l'arrière, une autre équipe s'active: on trie, on lave, on repasse, on raccommode, on prépare le stock qui sera mis en rayon. Au total, plus d'une quarantaine de personnes pour faire fonctionner le Vestiaire!

Le Vestiaire est tributaire de la marchandise récoltée et gracieusement donnée. Il n'y a pas toujours toutes les tailles à disposition, mais celui-ci est néanmoins bien fourni et offre aux usagers un beau choix de vêtements.

Le Vestiaire social est…

… libre d'organiser de façon pratique une structure d'accueil chaleureuse et humaine, en mettant à disposition des vêtements propres et des chaussures en bon état dans le but d'aider les personnes traversant une période financièrement difficile, et de tenter de leur redonner un peu de plaisir et de dignité; ***libre*** de s'entourer d'une équipe de bénévoles de qualité ainsi que de personnes en activité compensatoire pour mieux répondre à la demande; ***libre*** de choisir ses partenaires sociaux et de collaborer (avec Caritas depuis 2004) et ainsi pouvoir offrir un meilleur service aux usagers.

Offrir du plaisir grâce à des vêtements adaptés

Parmi les vêtements reçus, il y a parfois des habits de ski. Certains penseront: inutile pour un Vestiaire social. Eh bien, non! Chaque hiver, des jeunes des classes du SCAI (Service des Classes d'Accueil et d'Insertion) se présentent au Vestiaire avec leur enseignant-e ou assistant-e social-e, munis d'un bon pour des vêtements de ski. Ces jeunes sont non francophones et inscrits depuis peu dans ces classes de l'enseignement post-obligatoire. Ils partent en camp de ski. La majorité n'a jamais vu la neige. Ils enfilent des combinaisons, des rires fusent. Quelles drôles de chaussures ces Moon-boots! Il n'y en a malheureusement pas pour tout le monde et nous leur conseillons d'aller faire un tour dans les Brocantes «La Renfile» ou les Boutiques de deuxième main. Ça y est, tout le monde est équipé, les voilà prêts pour l'aventure.

Grâce au Vestiaire social, ces jeunes pourront découvrir la montagne et goûter aux joies du ski.

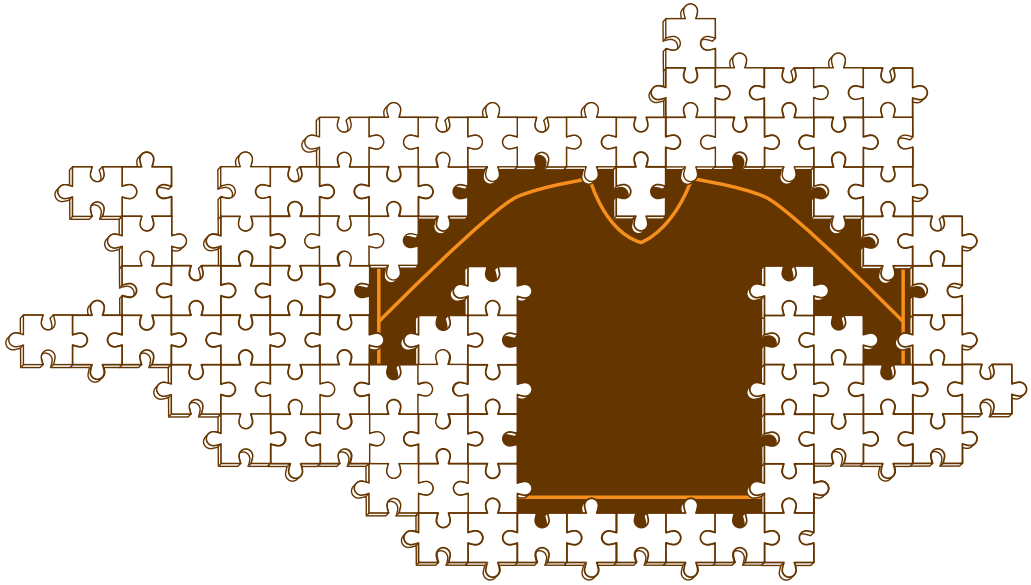

Le Vestiaire social en bref

Distribution de vêtements et de chaussures
à des personnes démunies
Géré en collaboration avec Caritas

Secteur **minibus**

DE L'INDÉPENDANCE POUR OFFRIR UN PEU D'AUTONOMIE

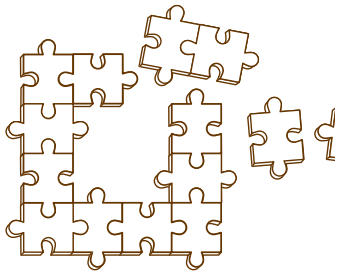

Valérie BRANCA

Monsieur A., âgé de 82 ans, et son épouse viennent de fêter leurs noces de diamant. Malheureusement la fête est entachée par l'hospitalisation de Madame qui dure depuis de nombreux mois, d'abord à Beau-Séjour et ensuite à l'Hôpital des Trois-Chêne.

Grâce à notre service minibus gratuit, Monsieur A., qui se déplace difficilement, même à l'aide de son déambulateur, a la possibilité de retrouver un brin d'indépendance.

Trois fois par semaine l'un de nos huit chauffeurs bénévoles va le chercher à son domicile, l'aide à parcourir la distance le séparant du bus, l'installe dans le véhicule pour le conduire jusqu'au chevet de sa bien-aimée.

Chaque chauffeur a un rôle clef et primordial, ne se contentant pas uniquement de rouler, il est au service et à l'écoute des personnes transportées. Relevons aussi que sans eux, ce service ne pourrait tout simplement pas exister.

Ce véhicule se transforme aussi en lieu de rencontres, d'échanges et permet certainement à ses usagers de retrouver un peu de liberté dans les moments difficiles qu'ils traversent.

Les HUG participent financièrement à cette prestation. En fin d'année, les HUG nous ont mandatés pour offrir une nouvelle tournée sur le site de Loëx, celle-ci a pris effet en février 2009.

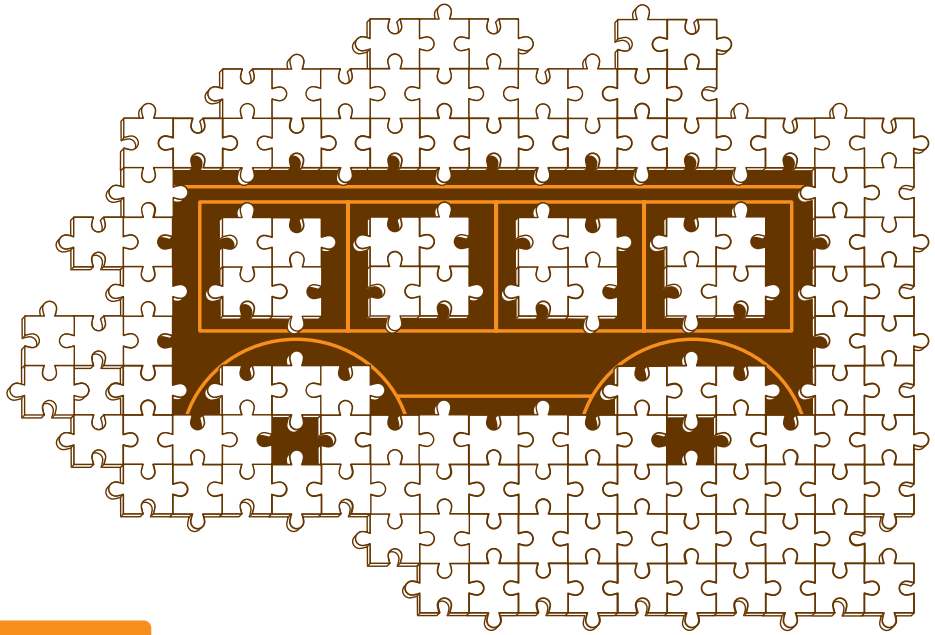

Le transport minibus en bref

Transport gratuit destiné aux personnes âgées ou à mobilité réduite pour rendre visite à un proche à l'Hôpital des Trois-Chêne et Loëx

Secteur **Bel âge**

L'INDIVIDUALITÉ AU CŒUR DE NOS ACTIVITÉS

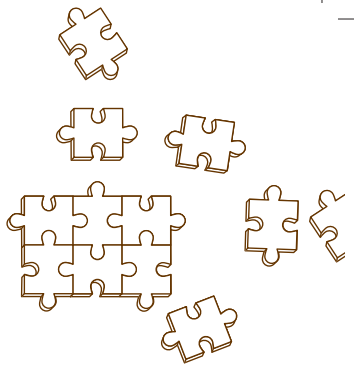

Christelle PERRIER

Les activités du secteur Bel âge s'adressent aux retraités et préretraités. Depuis que ce secteur a vu le jour, il a eu comme objectif premier le bien-être de ses membres.

De plus en plus de normes apparaissent pour professionnaliser ce secteur. Par exemple, une formation spécifique est exigée pour les monitrices et moniteurs de piscine. Le CSP doit s'adapter et respecter les règles même s'il garde toujours comme priorité la satisfaction et l'épanouissement de la personne.

Bel âge, comme le CSP dans son ensemble, ne porte pas des jugements de valeurs. Il accueille chaque individu comme une personne avec un passé qui lui est propre et offre des réponses individualisées. Chaque membre a sa propre place et chacun vient, par sa participation, enrichir les activités organisées.

A l'atelier «Mémoire et écriture», ce n'est pas tant le résultat des exercices qui compte, mais les liens et les moments de partage que l'on y vit. Ecrire, c'est dire, c'est donner un cadeau et c'est aussi se dépasser. On se laisse surprendre par l'attention des autres à la lecture de son propre texte. On progresse, on s'amuse, on va à la rencontre de l'autre et on crée des amitiés.

Discussions autour de thèmes, marches et promenades, cours de natation et d'aquagym, visites guidées d'expositions et musées, séjours culturels, à la mer ou en montagne, les activités du secteur sont très variées. Elles permettent d'entretenir les capacités physiques et mentales des séniors, ainsi que de développer des liens sociaux.

Lorsqu'on est membre de Bel âge, on ne s'ennuie pas à la retraite.

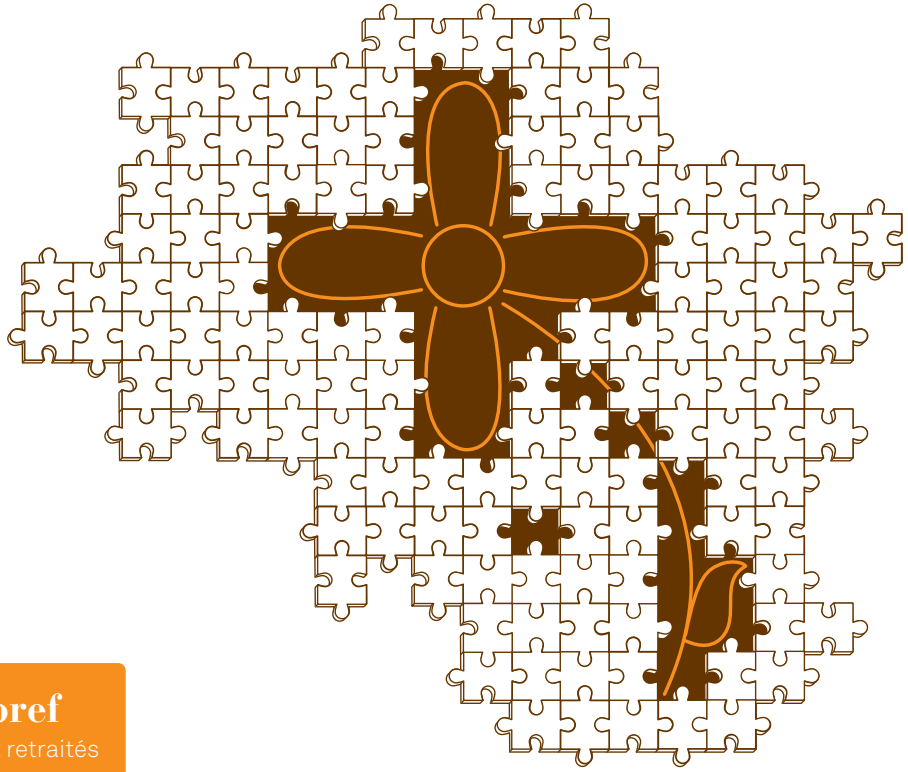

Le secteur Bel âge en bref

Activités, séjours et cours destinés aux retraités et préretraités

Secteur **ventes**

LE PRIX DE L'INDÉPENDANCE

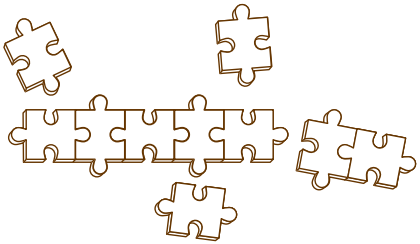

Pascal MUNDLER

Depuis plusieurs dizaines d'années, il n'est pas un jour sans que les véhicules du CSP ne collectent des objets de toutes sortes destinés à être revendus, après tri et valorisation. Une équipe de professionnels, secondée efficacement par des personnes bénévoles ou bénéficiant d'autres statuts, est à la tâche. Une longue chaîne d'actions est indispensable à la satisfaction du client: appel téléphonique, prise de renseignements, fixation du rendez-vous, planification, organisation des ramassages (plus de 3000 en 2008), déménagement, tri au dépôt, mise en rayon, vente, livraison.

Chacune de ces étapes est l'occasion de démontrer un savoir-faire et un savoir-être avec comme but ultime de permettre aux autres secteurs du CSP de pouvoir vivre. Chaque objet vendu, c'est un peu de garantie supplémentaire d'indépendance financière pour l'institution. C'est cependant l'acquisition et la présentation des articles qui ont besoin d'être particulièrement soignées afin que le rendement soit à la hauteur des attentes.

Faire savoir que nous recherchons tout objet en parfait état, faire savoir que nous apprécions le geste du don, aussi pour sa symbolique, faire savoir qu'il rendra service ou qu'il fera plaisir, faire savoir que la réutilisation de chaque article fait partie d'un tout. Voilà ce à quoi doivent s'attacher les collaborateurs du secteur des ventes.

Sans donateurs, nos magasins seraient vides de marchandise, sans marchandise, ils seraient vides de clients, sans clients, nos caisses seraient vides !

Nous avons besoin chaque jour de la communauté genevoise pour contribuer à aider les plus démunis. Nous sommes dépendants du choix de chacun de donner au CSP. Cette solidarité s'est manifestée et elle nous a permis d'atteindre le chiffre d'affaires exceptionnel de 2.7 mio. Nous ferons tout pour que ce secteur puisse poursuivre son développement et aussi réaliser des objectifs encore plus ambitieux.

Sans vous, nous n'existons pas. Notre indépendance, c'est vous!

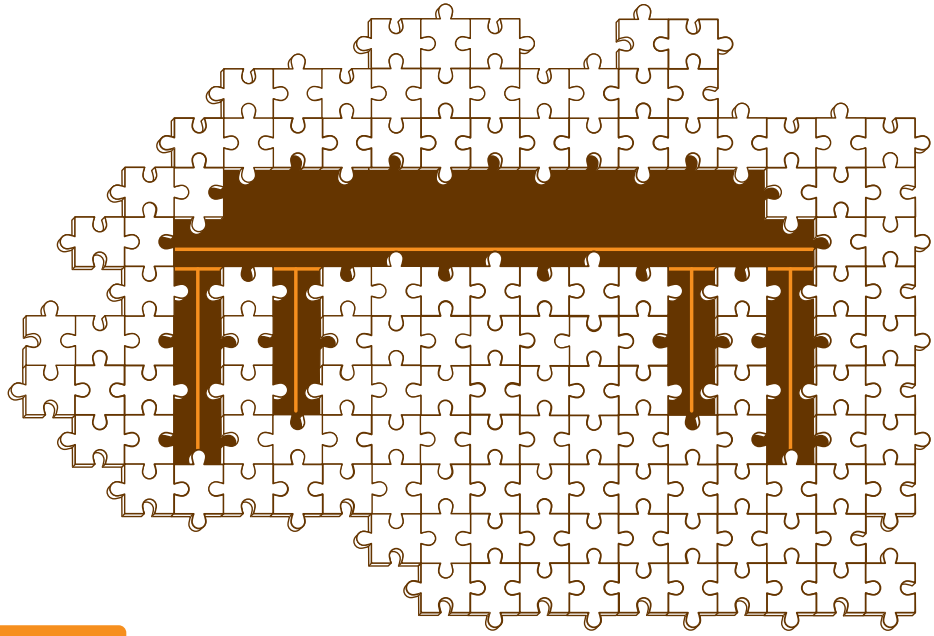

Objectifs du secteur ventes

Mettre à disposition des personnes à revenu modeste des objets et des vêtements bon marché
Contribuer au financement des activités sociales du CSP
Favoriser le recyclage

Bénévolat

DEVENIR BÉNÉVOLE: UN CHOIX RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

Sabine BAUD

«Vouloir faire le bien et bien le faire!»

En 2008, trente nouveaux bénévoles ont rejoint le Centre social protestant. Parcours divers et motivations variées pour ces bénévoles qui sont toutes et tous animés par le même enthousiasme et la fierté de participer à la mission de notre association, faite de responsabilité envers les autres.

Offrir du temps et de l'attention à quelqu'un ou à une institution est un bien rare et donc précieux! Effectuer quelques heures par semaine de bénévolat, c'est accorder du temps à l'autre et aussi à soi-même! Selon leurs intérêts, aptitudes ou disponibilités, les bénévoles exercent leur activité dans l'un des secteurs du CSP (Vente, Bel âge, Réfugiés, Minibus, Administration, etc.).

Le monde évolue, le profil des bénévoles change! Les personnes retraitées sont actives et très occupées, elles voyagent, s'occupent de leurs petits enfants, font du sport. Les jeunes travaillent souvent beaucoup et réservent leurs heures libres pour la famille et les amis. Certes, les «nouveaux» bénévoles sont toujours disposés à donner un peu de leur temps, mais s'engagent moins sur le long terme et ne peuvent garantir une absolue régularité. Est-ce au CSP de s'adapter et offrir davantage de flexibilité dans les activités proposées? Ou est-ce aux bénévoles de comprendre qu'un engagement régulier est nécessaire pour rendre l'activité enrichissante? Recruter des bénévoles représente un véritable défi que nous tentons de relever avec l'aide de nos partenaires, notamment le Centre genevois du Volontariat.

Nos remerciements s'adressent aux 180 bénévoles qui font régulièrement don de leur temps et de leurs compétences au CSP. Grâce à leur contribution, le CSP peut vivre son indépendance et poursuivre son action en faveur des personnes défavorisées.

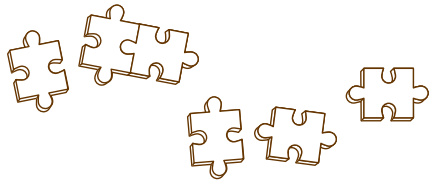

Le secteur bénévolat en bref

Recherche et encadrement de bénévoles

Administration

L'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE, SOURCE D'INQUIÉTUDE ?

Christine BECK

Le montant de la subvention de l'Etat de Genève ne représente que 10.5% de notre budget. Ainsi, la plus grande partie du budget de notre institution repose sur les dons privés, les legs et les recettes de notre activité de vente (Brocantes et Boutiques).

Depuis le mois d'octobre et compte tenu de l'environnement dans lequel nous évoluons, les dons privés, les recettes des legs et dons extraordinaires sont incertains. Les recettes des ventes varient au fil des mois mais les objectifs fixés pour 2008 ont été atteints. Il n'en reste pas moins que les budgets sont difficiles à établir.

Notre gestion des finances est menée avec rigueur et professionnalisme et les résultats sont analysés régulièrement.

Cependant, il est vrai que cette indépendance financière nous permet aussi de la flexibilité et de la réactivité. Nous pouvons prendre des mesures immédiates et développer des moyens avec des ressources diversifiées.

Notre défi au quotidien est non seulement de garantir nos prestations sociales en faveur des personnes en difficulté, mais aussi de continuer à offrir à nos collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail agréables et motivantes.

Aujourd'hui plus que jamais, les petits ruisseaux font les grandes rivières et nous avons aussi besoin de vos dons, quel que soit le montant.

L'administration en bref

Administration, ressources humaines, finances et comptabilité, fichier donateurs, informatique

Communication

EVOLUER ET SE PROFESSIONNALISER

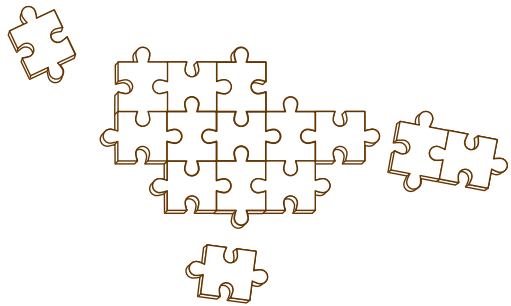

Anne-Lise THOMAS

Deux personnes sur trois connaissent le CSP*, notre institution jouit d'une bonne notoriété en Suisse romande. L'enquête de notoriété, réalisée en septembre 2008 par notre nouvelle agence de communication, a révélé plusieurs informations essentielles pour orienter nos choix stratégiques en communication.

Pour une partie de notre public, les valeurs protestantes que nous véhiculons sont déterminantes. Ils y voient l'articulation sociale et les actes concrets des valeurs chrétiennes. D'autres sont attachés particulièrement aux prestations offertes par le CSP. Qu'ils soient donateurs ou clients des Brocantes et Boutiques, leur soutien est indispensable et nous les remercions pour leur fidélité.

Le projet de la nouvelle Renfile a marqué l'année principalement en matière de recherche de fonds. Ce projet a retenu toute l'attention de nos donateurs, leur présence à notre soirée de soutien à «La Revue genevoise 2008» a été significative.

Notre communication évolue, s'adapte en fonction du public, et se professionnalise. Le site Internet a été entièrement revu et adapté à notre identité visuelle qui se veut plus moderne et cohérente. Nos différents supports qui présentent les activités du CSP ont, eux aussi, évolué pour correspondre à l'image professionnelle que nous voulons transmettre. Nous développons régulièrement des actions de visibilité pour permettre d'établir des contacts et présenter nos projets. C'est ainsi que nous pouvons nous faire connaître auprès des plus jeunes, la plupart ne connaissant pas encore notre institution.

Grâce à nos partenaires et aux médias, principaux relayeurs des actions du CSP, nous rappelons que le CSP est un service indépendant d'aide sociale et ouvert à tous.

* enquête de notoriété, Erasm, sept. 2008, dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne-Jura.

La communication en bref

Relations avec les médias
Recherche de fonds privés
Communication institutionnelle
Promotion des Brocantes et Boutiques

Rapport **d'activité 2008**

COMPTES ANNUELS 2008

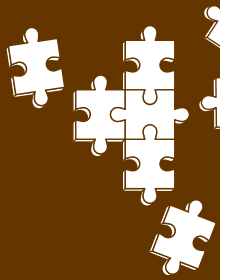

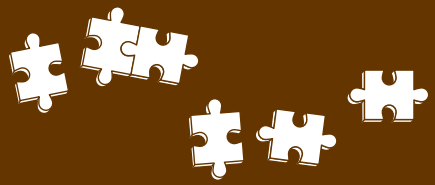

Bilan **actif circulant** - Bilan **actif immobilisé**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

ACTIF CIRCULANT		31.12.2008 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF	31.12.2007 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF
LIQUIDITÉS	Caisse	12'236.10	15'124.70
	La Poste	1'083'518.45	634'836.23
	Banques	690'895.28	497'777.79
		1'786'649.83	**1'147'738.72**
CRÉANCES	Débiteurs	9'230.40	22'193.65
	Impôt anticipé	14'967.60	14'656.10
	Autres débiteurs	39'224.55	55'280.31
		63'422.55	**92'130.06**
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	Comptes de régularisation	85'361.21	76'632.80
	Dépôts à court terme	1'600'937.00	802'718.00
		1'686'298.21	**879'350.80**
Total de l'actif circulant		**3'536'370.59**	**2'119'219.58**

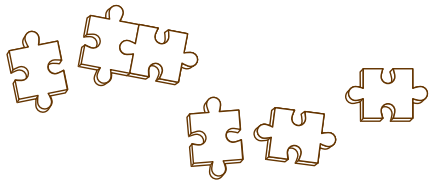

ACTIF IMMOBILISÉ		31.12.2008 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF	31.12.2007 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Titres (valeur boursière)	1'090'541.00	1'350'144.00
	./. Provisions sur titres	0.00	(176'302.30)
		1'090'541.00	***1'173'841.70***
	Titres en nue propriété	29'000.00	29'000.00
		1'119'541.00	**1'202'841.70**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES AFFECTÉES	Titres à but délimité (valeur boursière)	509'229.00	643'666.00
	./. Provisions sur titres	0.00	(103'760.05)
		509'229.00	**539'905.95**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Installations, machines et mobilier	127'073.45	127'073.45
	Matériel informatique	121'571.00	121'571.00
	Véhicules	145'771.00	145'771.00
	./. Fonds d'amortissement	(394'410.45)	(394'410.45)
	Renfile de Plan-les-Ouates	251'632.42	259'332.42
		251'637.42	**259'337.42**
Total de l'actif immobilisé		**1'880'407.42**	**2'002'085.07**
TOTAL DE L'ACTIF		**5'416'778.01**	**4'121'304.65**

Bilan **passif**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

		31.12.2008 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF	31.12.2007 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF
FONDS ÉTRANGERS	Dettes à court terme		
	Créanciers divers	222'196.96	194'144.89
	Comptes de régularisation	134'202.14	209'139.50
		356'399.10	***403'284.39***
	Provisions		
	Provisions diverses	57'217.17	87'402.32
Total des fonds étrangers		**413'616.27**	**490'686.71**
FONDS AFFECTÉS	Fonds affectés nouvelle Renfile	2'020'567.99	140'000.00
	Fonds pour activités propres	339'787.61	358'409.18
	Fonds de soutien	500'499.65	495'162.83
	Fonds extérieurs	3'436.05	6'019.20
	Fonds de régulation	1'543'216.58	2'006'830.58
Total des fonds affectés		**4'407'507.88**	**3'006'421.79**
FONDS PROPRES	Capital de fondation	10'000.00	10'000.00
	Réserves diverses	29'000.00	29'000.00
	Réserve générale	585'196.15	623'278.69
	Résultat de l'exercice	(28'542.29)	(38'082.54)
Total des fonds propres		**595'653.86**	**624'196.15**
TOTAL DU PASSIF		**5'416'778.01**	**4'121'304.65**

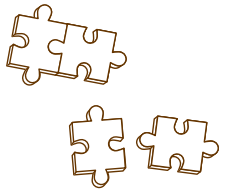

Compte **d'exploitation**

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008

		31.12.2008 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF	31.12.2007 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF
RECETTES D'EXPLOITATION	Dons et appels annuels	997'219.74	980'937.20
	Recettes d'activités et d'exploitation	3'188'974.18	2'946'472.57
	Subventions	823'199.00	985'652.00
	Don de la Loterie Romande (nouvelle Renfile)	1'500'000.00	142'000.00
	Don de la Fondation Wilsdorf (nouvelle Renfile)	500'000.00	0.00
	Dons affectés	79'900.00	34'503.00
	Autres produits	60'062.57	92'499.10
	Dissolution du fonds d'investissement	80'159.30	77'628.45
Total des recettes		**7'229'514.79**	**5'259'692.32**
DÉPENSES D'EXPLOITATION	Frais de personnel (yc adm. CHF 697'558.02)	4'175'511.13	4'232'965.24
	Frais généraux (yc adm. CHF 331'919.45)	756'329.64	675'823.35
	Frais d'exploitation	51'256.91	48'702.14
	Frais d'activités (yc adm. CHF 486.55)	416'166.99	454'338.13
	Participations diverses	2'300.00	2'000.00
	Dons et partage	28'328.90	27'013.65
Total des dépenses		**5'429'893.57**	**5'440'842.51**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	Attribution à fonds d'amortissement	80'159.30	77'628.45
	Amortissements Renfile Plan-les-Ouates	7'700.00	7'700.00
	Attribution don de la Loterie Romande	1'500'000.00	142'000.00
	Attribution don de la Fondation Wilsdorf	500'000.00	0.00
	Attribution à fonds affectés	437'477.50	41'503.00
Total des autres charges		**2'525'336.80**	**268'831.45**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**(725'715.58)**	**(449'981.64)**

Compte **d'exploitation** suite

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008

		31.12.2008 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF	31.12.2007 *(selon Swiss Gaap RPC)* CHF
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers	58'753.25	66'427.28
	Charges financières	(14'631.74)	(13'448.09)
	Moins (Plus)-values non réalisées	(332'297.12)	280'062.35
	Dissolution (Attribution) à la provision pour titres	316'528.20	(280'062.35)
Total produits et charges financiers		**28'352.59**	**52'979.19**
RÉSULTAT DES FONDS AFFECTÉS	Prélèvement du fonds de régulation	668'820.00	358'920.00
	Attribution au fonds de régulation	(205'206.00)	(1'289'118.00)
	Produits des fonds affectés	2'559'786.06	126'412.89
	Charges des fonds affectés	(695'085.97)	(144'782.30)
	(Augmentation) Utilisation des fonds affectés	1'864'700.09	18'369.41
Total résultat des fonds affectés		**463'614.00**	**(930'198.00)**
PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES	Dons extraordinaires et legs	95'759.60	1'276'502.36
	Autres recettes sur exercices antérieurs	116'317.19	13'445.95
	Autres dépenses	(6'870.09)	(830.40)
Résultat extraordinaire		**205'206.70**	**1'289'117.91**
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		**(28'542.29)**	**(38'082.54)**

Notes explicatives

ANNEXES ET NOTES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Principes de comptabilisation

Pour faire suite à la demande du Département de la solidarité et de l'emploi, les comptes au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux :

- recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC
- dispositions légales suisses et notamment celles qui sont contenues dans le Code des Obligations
- loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF)

Application des normes Swiss Gaap RPC

Les normes Swiss Gaap RPC ont été appliquées pour la première fois aux comptes bouclant au 31 décembre 2007.
Nous précisons que les placements à court terme ont été reclassés dans les autres actifs circulants.
La présentation a été modifiée pour l'année 2007. Par souci de transparence, le fonds de la nouvelle Renfile a été présenté séparément au bilan (sorti des fonds pour activités propres). La présentation a été adaptée pour 2007.
Une reclassification a également été faite au niveau des charges financières. Les frais relatifs aux taxes postales, aux différences de caisse et à la location du safe figurent dans les charges financières et non plus dans les frais généraux. Une correction de Fr. 5'307.43 a été effectuée dans le compte d'exploitation 2007.

Principes d'évaluations comptables retenus au 31 décembre 2008 et détail de certaines rubriques

Débiteurs
Il s'agit de comptes courants relatifs à des clients dont les finances sont gérées par le service social du Centre Social Protestant. Ces comptes sont tenus sous la forme d'une comptabilité auxiliaire débiteurs.

ANNEXES ET NOTES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Immobilisations corporelles
Les actifs corporels immobilisés sont amortis linéairement sur la base de la durée de vie estimée (ne suit pas exactement le règlement d 1 05.03).

AU 31.12.2008	COÛTS ACQUISITION CHF	FONDS INVESTISSEMENTS CHF	FONDS AMORTISSEMENTS CHF	VALEURS NETTES CHF	ANNUITÉS AMORTISSEMENTS CHF
Central téléphonique	18'030.45	(10'817.65)	(7'211.80)	1.00	3'605.90
Installations	29'072.20	(12'778.70)	(16'292.50)	1.00	5'814.40
Machines, mobilier	79'970.80	(26'309.80)	(53'660.00)	1.00	14'820.15
Total (installations, machines et mobilier)	**127'073.45**	**(49'906.15)**	**(77'164.30)**	**3.00**	**24'240.45**
Véhicules	145'771.00	0.00	(145'770.00)	1.00	26'242.50
Informatique	121'571.00	(31'551.65)	(90'018.35)	1.00	29'676.35
Renfile 2	259'332.42	0.00	(7'700.00)	251'632.42	7'700.00
TOTAUX	**653'747.87**	**(81'457.80)**	**(320'652.65)**	**251'637.42**	**87'859.30**

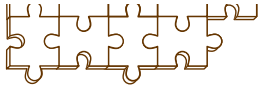

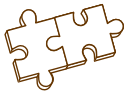

Mouvements des fonds affectés

	SOLDE 01.01.08 CHF	RECETTES DOTATIONS CHF	DÉPENSES UTILISATIONS CHF	TRANSFERTS CHF	SOLDE 31.12.08 CHF
Fonds de soutien	163'053.80	160'176.60	108'036.45	0.00	215'193.95
Fonds Loubaresse	332'109.03	0.00	46'803.33	0.00	285'305.70
Total (fonds de soutien)	**495'162.83**	**160'176.60**	**154'839.78**	**0.00**	**500'499.65**
Fonds affectés Renfile	140'000.00	2'335'577.50	455'009.51		2'020'567.99
Fonds activités propres	358'409.18	48'771.96	67'393.53	0.00	339'787.61
Fonds de régulation	2'006'830.58	205'206.00	668'820.00	0.00	1'543'216.58
Fonds extérieurs	6'019.20	15'260.00	17'843.15	0.00	3'436.05
TOTAUX	**3'006'421.79**	**2'764'992.06**	**1'363'905.97**	**0.00**	**4'407'507.88**

Ces fonds sont alimentés par des dons et allocations. Ils figurent pour un montant global dans les comptes appropriés. Nous rappelons qu'un montant de Fr. 26'803.33 a été utilisé sur le fonds Loubaresse afin d'éponger la perte non réalisée sur les titres Loubaresse au 31.12.08.

Nous précisons qu'un montant de Fr. 936'608.07 a été dépensé pour la nouvelle Renfile entre le 1er janvier et le 28 février 2009.

A la fin de l'année 2004, le Comité du Centre Social Protestant a décidé de constituer un fonds de régulation. Ce fonds est alimenté par les produits extraordinaires. Au début de chaque exercice un prélèvement est effectué (environ 1/3 du fonds) afin d'en équilibrer le budget de fonctionnement.

ANNEXES ET NOTES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Aides bénévoles

Le Centre Social Protestant a eu recours en 2008 à 176 collaborateurs bénévoles. Ces personnes interviennent dans les différents secteurs et les soutiennent dans l'accomplissement de leur mission.

Prestations de l'Etat et de la Ville de Genève

Dans le cadre des Mesures Cantonales, l'Etat de Genève, via l'Office Cantonal de l'Emploi et l'Hospice Général, met à notre disposition des chômeurs en fin de droit. Pour cette année, nous avons pu bénéficier de la collaboration de 32 personnes.

Le terrain de la Renfile 1 bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) comme suit :

	2008 / CHF	2007 / CHF
Renfile 1 - Vernier	**33'825.00**	**33'825.00**

Le terrain de la Renfile 2 (Plan-Les-Ouates) est mis au bénéfice d'un contrat de superficie réduit à Fr. 1.– symbolique. Le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) a estimé sa valeur comme suit :

	2008 / CHF	2007 / CHF
Renfile 2 - Plan-les-Ouates	**6'412.50**	**6'412.50**

L'Atelier Galiffe bénéficie d'un droit de location dont la valeur estimative est évaluée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) comme suit :

	2008 / CHF	2007 / CHF
Galiffe	**12'663.00**	**12'663.00**

D'autre part, la Ville de Genève met à disposition du Vestiaire social commun CSP-Caritas, une arcade dont le loyer annuel est estimé à Fr. 57'720.–. La valeur accordée au CSP est donc de Fr. 28'860.–.

Révision

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES

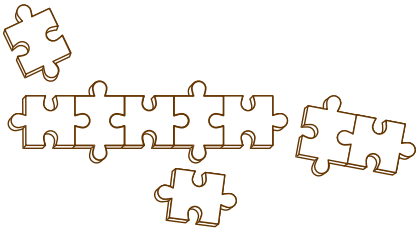

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre social protestant, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels de votre association, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Révision suite

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES

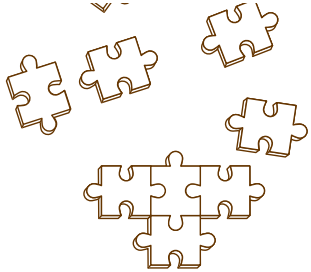

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2008 sont conformes à la loi suisse, aux Swiss GAAP RPC, à la LIAF et aux directives propres à votre établissement.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la Directive transversale de l'Etat de Genève, entrée en vigueur le 1er janvier 2008 relative à la «Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées», ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous ne pouvons attester l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Révision Fiscalité Fiduciaire SA

Caroline Jindra, réviseur responsable
Jacques Perrot

Genève, le 2 mars 2009

LES 5 PRINCIPES FONDAMENTAUX DU CSP

Servir

Le CSP a pour but, conformément à l'Evangile de Jésus-Christ, de servir les femmes et les hommes et de promouvoir plus de justice sociale. Il est ouvert à toutes et tous sans distinction de race, de couleur, de religion ou d'appartenance politique.

Témoigner

Le CSP s'efforce de prolonger par des actions collectives le travail qu'il effectue au niveau individuel. Ce faisant, il peut agir sur les causes des problèmes sociaux et manifester sa solidarité avec les plus démunis, les plus marginalisés. Il révèle au grand jour des insuffisances, des injustices ou des besoins sociaux demeurés cachés.

Respecter

Le CSP respecte la liberté de l'usager. Les collaborateurs du CSP (salariés et bénévoles) s'efforcent d'offrir des prestations de qualité. Ils n'effectuent aucune démarche sans l'accord du client.

Créer

Le CSP s'efforce de créer des équipements permettant d'offrir des réponses originales aux personnes ayant des difficultés.

Gérer

Le CSP fait appel à trois sources de financement: les dons, le produit de son secteur commercial (récupération) et les subventions (publiques et privées). Les finances du CSP sont gérées avec clarté et rigueur.

Impressum • Edition: Anne-Lise Thomas CSP • Graphisme: Agence Trio SA • Impression: Imprimerie Cavin

09 JARDINS OUVERTS

JARDINS OUVERTS, SECRETS DE JARDIN

Soutenir autrement une institution sociale.
Visites payantes de jardins privés au profit du CSP.

Samedi 6 et samedi 13 juin 2009

Programme et inscription sur www.jardinsouverts.ch

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT